

L'éco-conception dans l'aménagement : de l'approvisionnement local à l'implication des usagers

Au service de la commune de « Le Vernet », l'atelier Wild Architecture et son équipe pluridisciplinaire⁵ ont développé une synergie de compétences pour la reconstruction et l'extension d'une école du territoire. Au sein du projet global, la première phase consistait en la construction d'une nouvelle cantine et la réhabilitation de la zone de l'ancien réfectoire. L'architecte David Fayolle, le maire Bernard Aguiar et l'adjoint aux travaux, à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire, Damien Balestrino, présentent la démarche d'éco-conception de cet aménagement.



LE VERNET

Comment avez-vous pris en compte le cycle de vie de l'aménagement de la cantine du groupe scolaire Marcel Guillaumin ?

Plusieurs étapes du cycle de vie sont concernées : l'origine des matériaux de construction, la réalisation, l'usage et la fin de vie du bâtiment. La nouvelle cantine a été conçue en ossature bois-paille par des PME locales à partir des matières premières présentes sur le territoire : la paille provient d'un champ à 3 kilomètres, le bois de l'ossature et le bardage ont été sourçés dans la Montagne bourbonnaise et dans la forêt communale. Cela réduit l'impact des transports dans le processus de production. De plus, l'impact carbone de ces matériaux est négatif, puisque le mur stocke plus de carbone qu'il n'en émet lors de sa production. En effet, la paille est un déchet agricole récupéré pour un autre usage et nécessite

très peu de transformation. Durant l'utilisation du bâtiment, l'isolation assure une performance thermique, notamment concernant le confort estival. La gestion de la fin de vie du bâtiment est également anticipée dès le départ. La paille peut être réutilisée pour l'élevage, les caissons de bois sont démontables et réemployables

Plusieurs étapes du cycle de vie sont concernées : l'origine des matériaux de construction, la réalisation, l'usage et la fin de vie du bâtiment

ou recyclables pour d'autres utilisations (aménagement, décoration, chaleur biomasse). En partenariat avec Bobi Réemploi, la réhabilitation de l'ancienne cantine a commencé à intégrer la problématique du réemploi. Un diagnostic sur les installations existantes a été réalisé, pour organiser du réemploi *in situ* ou dans le village. À titre d'exemple, les menuiseries ont été conservées afin de réaliser une serre pour les enfants. Les matériaux et autres éléments (radiateurs, dalles, interrupteurs...) non réutilisés alimentent un catalogue diffusé auprès

des habitants pour qu'ils puissent s'approvisionner à bas coût. Enfin, lors de l'aménagement, les équipes ont travaillé au coup par coup avec les entreprises partenaires pour intégrer des fins de série. L'objectif est de rechercher un équilibre entre intégration du réemploi et cohérence avec la stratégie esthétique du lieu.

Comment les usagers ont-ils participé à ce projet ? Quels bénéfices tirent-ils de cette approche d'éco-conception ?

La sensibilisation des usagers et l'implication du groupe scolaire dans les différentes phases de projet a permis l'appropriation de la démarche. À titre d'exemple, une visite, l'alimentation d'un blog et l'intervention d'une artiste locale ont favorisé la sensibilisation des publics scolaires sur les thématiques de l'éco-construction et de la gestion forestière.



— L'implication des PME locales a constitué un facteur de réussite pour intégrer les critères environnementaux préconisés par le cabinet d'architecture —

Le rôle de la collectivité

La commune du Vernet a fait le choix politique de mettre l'accent sur l'éco-conception dans le cahier des charges, en lien avec son projet de territoire. Le budget est un peu plus élevé que pour une réhabilitation classique, mais la collectivité a anticipé les économies d'énergie générées par ces nouveaux matériaux, justifiant ce choix. De plus, travailler avec des entreprises locales dynamise l'activité artisanale du bassin de vie. Des actions de communication sur la démarche assurent l'acceptabilité de ce surcoût pour les habitants et leur sensibilisation aux enjeux de la construction à partir de matériaux biosourcés. Avec ce nouvel outil, la commune a été plus loin dans sa démarche. En effet, le choix d'un nouveau prestataire pour proposer des repas de qualité aux enfants a semblé évident. Dans le cadre du PAT (Plan Alimentaire Territorial) de Vichy Communauté, la cuisine centrale répondait à ce besoin en s'appuyant sur des produits du territoire et en privilégiant les filières courtes et locales.

Quels ont été les facteurs de réussite pour la prise en compte de l'éco-conception dans ce bâtiment ?

L'implication des PME locales a constitué un facteur de réussite pour intégrer les critères environnementaux préconisés par le cabinet d'architecture. En effet, ces dernières connaissent très bien le territoire et souhaitent le valoriser. Au contraire, les entreprises plus importantes ont généralement tendance à vouloir favoriser les économies d'échelle en achetant de gros volumes à des fournisseurs éloignés du territoire. Par ailleurs, l'agilité et l'engagement des interlocuteurs politiques et techniques de la commune a permis d'aller plus loin sur les ambitions environnementales du projet, et notamment d'intégrer le réemploi qui ne figurait pas à la genèse du projet.

Quelles sont les pistes pour aller plus loin et les leviers pour prendre en compte systématiquement l'éco-conception dans les projets d'aménagement ?

Les freins rencontrés dans ce genre de projets concernent la perte de savoir-faire des artisans sur des techniques moins conventionnelles comme le bois-paille ou la terre crue. La formation sur les techniques de l'éco-construction est un levier de développement de l'éco-conception, notamment grâce à la constitution de réseaux professionnels comme VAD⁶ ou Thothestia.fr. Fournir des retours d'expérience pour rassurer les maîtres d'ouvrage, notamment en créant du lien entre pairs apparaît comme un levier.

— La commune du Vernet a fait le choix politique de mettre l'accent sur l'éco-conception dans le cahier des charges, en lien avec son projet de territoire —

5. Le bureau d'étude structure ITC, l'économiste ECIB, Laclautre BE fluides, Salto acousticien.
6. Ville & Aménagement durable, Centre d'échanges et de ressources bâtiments & aménagements durables en Auvergne-Rhône-Alpes. Pour en savoir plus : <https://www.ville-amenagement-durable.org/>